

RAPPORT ANNUEL 2022



@Adèle DACHY

SUIVEZ-NOUS :



Rue du Marché aux Poulets, 30
1000 bruxelles
Belgique



+ 32 (0) 2 203 79 08



info@defensedesenfants.be



www.dei-belgique.be



[DefensesdesEnfantsBelgique](https://www.facebook.com/DefensesdesEnfantsBelgique)



[@DEI_Belgique](https://twitter.com/DEI_Belgique)



[@dei-belgique](https://www.linkedin.com/company/dei-belgique)



[deibelgique](https://www.instagram.com/deibelgique)

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du directeur Benoit Van Keirsbilck	4
On n'a pas tous les jours 30 ans !.....	4
Défense des enfants international, un mouvement mondial	5
Défense des enfants international en Belgique	5
Les temps forts de l'année 2022	7-8
Zoom sur...	
Enfants en migration	9
Become Safe, un projet pour prévenir la violence contre les enfants et jeunes en migration (janvier 2021-janvier 2023)	9-10
L'État belge assigné en justice pour défendre les droits des enfants en migration	11
Lutte contre les violences	12
Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives et de loisirs : projet PARCS (septembre 2019-février 2022)	12
Une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique : projet PREFACE (mars 2022 à février 2024)	13-14
La lutte contre les « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO), un défi de taille	15
Justice adaptée aux enfants	16
Renforcer l'assistance juridique pour les enfants en Europe : le projet CLEAR Rights (janvier 2021 – décembre 2022).....	16
Youthlab : un projet de formation basé sur l'expérience de jeunes (février 2020-février 2022)	17
Dans la peau de... Comprendre ses droits face à la justice	18
Lancement du réseau européen sur la justice adaptée aux enfants	19
Collaborations à l'international	20
L'Assemblée générale du Mouvement Défense des enfants en Mauritanie	20
Participation à la stratégie de l'Union européenne pour les droits de l'enfant	21
Collaborations avec la Tunisie	21
Une exposition pour dénoncer la détention militaire d'enfants palestiniens.....	22
Formations & ressources	23
Formations.....	23
Ressources & outils pédagogiques.....	24
Faire bouger les lignes grâce au plaidoyer	25
Informier & sensibiliser	26-27
Quelques données financières	28
L'équipe en 2022	29
Partenariats & remerciements	31

On n'a pas tous les jours 30 ans !

Cap symbolique mais significatif ! Cela fait 30 ans que Défense des enfants International Belgique, section belge du Mouvement Défense des Enfants International, a vu le jour. D'une petite association composée de volontaires dynamiques et combattifs, DEI-Belgique est devenue une structure professionnelle avec une équipe expérimentée, capable de mener des projets d'envergure sur tout le continent européen et parfois au-delà... en gardant à l'esprit le dynamisme des fondateurs·trices et leur volonté d'influer les politiques et pratiques en matière de respect des droits des enfants. Ce regard dans le rétroviseur nous permet de mesurer le chemin parcouru avec une certaine fierté.

Dans les dernières années, l'équipe s'est renforcée et nous avons pérennisé les postes de chargé·e-s de plaidoyer et de communication. Il faut bien ça pour tenter de contrer les attaques de plus en plus fréquentes contre les droits de l'enfant auxquelles nous assistons ces derniers temps.

Au fur et à mesure des projets que nous développons, nous donnons une **place de plus en plus importante à l'implication et à la participation des enfants** sur ces thématiques qui les concernent au premier plan. Le but : contribuer à sensibiliser à la violence contre les enfants, parler de leur expérience en matière de justice, porter des revendications auprès des ministres et parlementaires concerné·e-s, et même former des professionnel·le-s comme des juges, procureur·e-s, avocat·e-s.

Il y a quelques années, DEI-Belgique créait de manière informelle un **réseau européen sur une justice adaptée aux enfants**. Depuis 2022, il s'est structuré et s'est développé grâce à des subventions. En un an à peine, le réseau a acquis une notoriété certaine et signé plusieurs réalisations concrètes.

En 2022, nos activités ont eu un impact notable : elles ont **touché près de 1000 enfants de manière directe ou indirecte**, nous avons **formé plus de 300 professionnel·le-s** et créé une **cinquantaine d'outils et de ressources**... Et nous sommes prêt·e-s à relever de nouveaux défis !

Sans être exhaustif, ce rapport présente les temps forts de l'année.

Bonne lecture,

Benoit Van Keirsbilck



DEI-Belgique fête ses 30 ans à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, 14 juin 2022. [Voir toutes les photos](#)

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL, UN MOUVEMENT MONDIAL

Défense des Enfants International (DEI) est un mouvement mondial dont l'objectif est de **protéger et de faire progresser les droits de l'enfant**. En d'autres mots : de faire en sorte que les droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant soient connus et effectifs. L'ONG internationale est née en 1979, l'année internationale des enfants. Présente sur les 5 continents, elle compte près de **35 sections nationales** qui travaillent chacune sur les problématiques les plus pertinentes pour le contexte du pays.

Le secrétariat international, basé à Genève en Suisse, assure la représentation du mouvement auprès des Nations Unies et réalise un plaidoyer international pour un meilleur respect des droits de l'enfant. DEI a notamment **participé activement aux travaux de rédaction de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant**.

Les enfants doivent pouvoir **jouir de leurs droits fondamentaux avec dignité, dans une société juste et responsable**. Nous travaillons de manière **transparente, responsable et durable** afin d'avoir un impact social réel.

[>> Notre politique de protection de l'enfance](#)

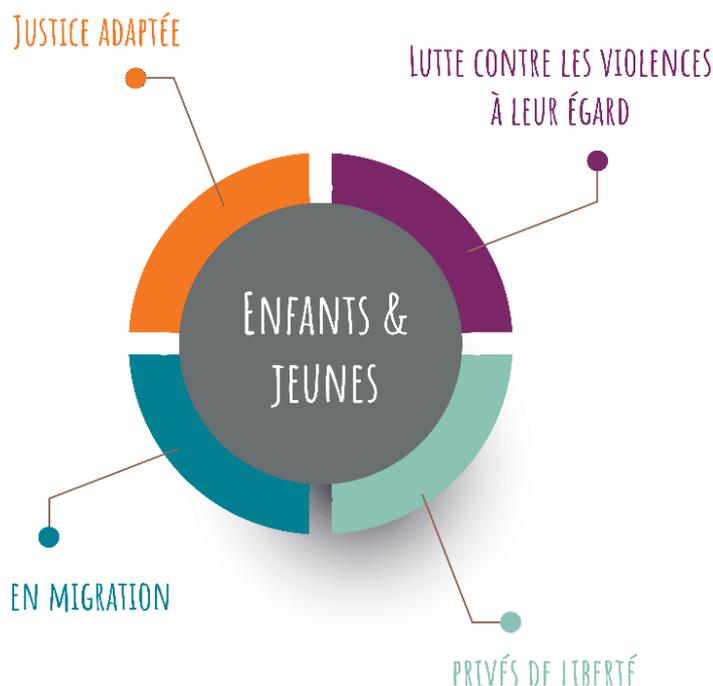
DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL EN BELGIQUE

Principales thématiques

La section belge de DEI, DEI-Belgique, a été créée en 1991 et a rejoint le mouvement mondial en 1992. **Ses principales thématiques de travail sont :**

- la justice adaptée aux enfants,
- les enfants en situation de migration,
- la lutte contre la violence à l'égard des enfants
- les enfants privés de liberté

Dans tous les projets que nous mettons en place, nous portons une attention particulière à la **protection, l'implication et la participation** des premier·e·s concerné·e·s. Les enfants et les jeunes sont impliqué·e·s à diverses étapes : conception, accompagnement, réalisation, suivi, plaidoyer, communication, formations...



Moyens d'action

Nous agissons en réseau, en coopérant avec d'autres organisations au niveau national, européen et international. Nous sommes une organisation « de deuxième ligne », nous ne traitons donc pas de cas particuliers. Nous agissons principalement **grâce aux moyens suivants** :

- en donnant des **formations** sur les droits de l'enfant aux personnes en contact avec des enfants, notamment des acteurs de la protection et de l'aide à la jeunesse. En complément, nous créons des **outils pédagogiques**. Depuis 2010, DEI-Belgique est reconnue comme association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- en faisant du **plaidoyer**, c'est-à-dire en visant à influencer les acteurs pertinents, notamment les politiques, pour que le droit et les pratiques évoluent
- en **informant et sensibilisant** le public belge francophone
- en menant des **actions stratégiques en justice**
- en menant des **recherches-actions** :
 - Dans une situation donnée, nous nous posons la question : dans quelle mesure les droits de l'enfant sont respectés ? Qu'est-ce qui pose problème ?
 - Pour répondre à cette question, nous analysons la situation en consultant notamment des jeunes, enfants et professionnel-le-s directement concerné-e-s
 - A partir de là, nous mettons en place et pilotons des activités pour améliorer la situation
 - Au fur et à mesure de la mise en place de ces activités, nous mettons en lumière les problèmes de manière d'autant plus précise, et des pistes de solution.



FORMATIONS & OUTILS PÉDAGOGIQUES



PLAIDOYER



INFORMATION & SENSIBILISATION



ACTIONS STRATÉGIQUES EN JUSTICE



RECHERCHES-ACTIONS

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

Quand	Quoi
Janvier 2022	
10/01/2022	Formation pour les professionnel·le·s du secteur migration
Février 2022	
4/02/2022	Lancement du podcast « Ensemble pour protéger les enfants »
24/02/2022	Événement final du projet PARCS Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr
Mars 2022	
12-13/03/2022	Weekend de création d'outils de sensibilisation contre les violences envers les enfants en migration
16-17/03/2022	Formation « Enfance, migration et violences » avec Jeunesse & Droit
28/03/2022	Lancement du projet PREFACE Une éducation non-violente pour chaque enfant en Belgique
31/03/2022	Table ronde pour un plaidoyer commun concernant la protection des enfants en migration
Avril 2022	
6/04/2022	Sortie du 1er épisode « Mineurs face à la justice »
6-8/04/2022	Participation au lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant à Rome
19/04/2022	Formation « Les droits de l'enfant dans le cadre du placement » avec Jeunesse & Droit
Mai 2022	
13/05/2022	Formation pour les professionnel·le·s du secteur migration
20/05/2022	Formation pour les professionnel·le·s du secteur migration
Juin 2022	
8/06/2022	Conférence finale du projet YouthLab Justice adaptée aux enfants : un projet de formation basé sur l'expérience de jeunes
14/06/2022	30 ans de DEI-Belgique
17/06/2022	Lancement du Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants CFJ Network
23/06/2022	Webinar Solitary confinement
Juillet 2022	
13/07/2022	Formation « La communication avec les mineur·e·s suspecté·e·s, accusé·e·s ou condamné·e·s »
15/07/2022	Formation aux droits de l'enfant pour les accompagnateurs·trices de transport scolaire
19-21/07/2022	Ateliers dans les centres d'accueil pour sensibiliser les enfants en migration et leur permettre d'être mieux protégé·e·s contre toutes les formes de violence
25-28/07/2022	Ateliers dans les centres d'accueil pour sensibiliser les enfants en migration et leur permettre d'être mieux protégé·e·s contre toutes les formes de violence
Août 2022	
29/08/2022	Sortie de l'outil en ligne www.verdict-jeu.be sur la justice des mineur·e·s
5/08/2022	Formation aux droits de l'enfant pour les accompagnateurs·trices de transport scolaire
11/08/2022	Ateliers dans les centres d'accueil pour sensibiliser les enfants en migration et leur permettre d'être mieux protégé·e·s contre toutes les formes de violence

Septembre 2022	
06/09/2022	Formation « La justice adaptée aux enfants, de la théorie à la pratique »
Septembre 2022	Lancement de la seconde édition du Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant
08/09/2022	Formation pour les avocat·e·s jeunesse : « Mineur·e·s en conflit avec la loi : approche psycho-criminologique » donnée par Cécile Mathys (Namur)
13/09/2022	Formation pour les avocat·e·s jeunesse : « Mineur·e·s en conflit avec la loi : approche psycho-criminologique » donnée par Cécile Mathys (Bruxelles)
26-28/09/2022	Visite d'étude d'avocat·e·s roumain·e·s et hongrois·e·s
Octobre 2022	
3/10/2022	Formation « La communication avec les mineur·e·s suspecté·e·s, accusés ou condamné·e·s »
5-7/10/2022	Visite d'étude d'une délégation du Ministère tunisien de l'enfance à Bruxelles
11/10/2022	Formation sur le harcèlement dans le sport pour l'association interfédérale du sport francophone
12-14/10/2022	Premiers événements du Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants CFJ Network : Comité de pilotage, Assemblée générale et Séminaire annuel
17/10/2022	Formation « La justice adaptée aux enfants » avec Jeunesse & Droit
20/10/2022	Formation « Le droit de l'enfant à une éducation non violente » avec Jeunesse & Droit
Novembre 2022	
Novembre et décembre 2022	Ateliers avec des enfants sur les violences éducatives
8-9/11/2022	Assemblée générale internationale du mouvement DEI en Mauritanie
10/11/2022	Forum mondial sur la justice pour les enfants et la privation de liberté en Mauritanie
10/11/2022	Lancement d'une bande dessinée sur les violences faites aux enfants en migration
8-10/11/2022	Formation : « Enfants détenus dans le cadre de la migration – Défendre leurs droits fondamentaux et connaître les alternatives » avec MOVE, Jesuit Refugee Service Belgium et International detention coalition
17-24/11/2022	Exposition « L'intolérable : les enfants en détention militaire » pour dénoncer la détention d'enfants palestinien·ne·s à la Chambre des représentants
20/11/2022	Journée internationale des droits de l'enfant
21-24/11/2022	Suite de la visite d'étude en Tunisie
28/11/2022	Formation « Participation du mineur en conflit avec la loi » avec Jeunesse & Droit
22/11 au 5/12/2022	Diffusion de 30.000 cartes postales inspirées dans la bande dessinée « Quel monde pour moi ? » sur les violences vécues par les enfants en migration
25/11/2022	Webinaire « Évaluation & prise en charge des mineur·e·s accusé·e·s ou condamné·e·s pour une infraction »
Décembre 2022	
1/12/2022	Formation « La justice restauratrice en faveur des mineurs » avec Jeunesse & Droit
1/12/2022	Audience dans le cadre du procès Mawda
1-2/12/2022	Événement final du projet Clear Rights Renforcer l'assistance juridique pour les enfants en Europe
7/12/2022	Sortie du rapport « Vous avez dit justice ? »

ENFANTS EN MIGRATION

Become Safe, un projet pour prévenir la violence contre les enfants et jeunes en migration (janvier 2021-janvier 2023)



De jeunes ambassadeurs pour les droits de l'enfant développent du matériel de sensibilisation pour animer des ateliers auprès d'enfants dans des centres d'accueil pour demandeurs-euses de protection internationale

Du matériel de sensibilisation créé par des jeunes, pour des jeunes

Suite à la consultation menée auprès d'enfants en octobre 2021, des jeunes ont continué à activement s'engager dans les activités du [projet Become Safe](#). Ces « jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant » ont développé du matériel de sensibilisation qu'ils et elles ont ensuite utilisé pour **animer des ateliers auprès d'enfants dans des centres d'accueil pour demandeurs-euses de protection internationale**. L'objectif ? Sensibiliser les enfants à **mieux détecter les violences et y faire face** en sachant à qui s'adresser et comment réagir. Les jeunes ont pu choisir quels types d'outils ils-elles voulaient créer : une vidéo, une bande-dessinée et plusieurs saynètes de théâtre action. Pour les réaliser, ils-elles ont reçu le soutien technique de professionnel-le-s.

>> Découvrir le [matériel de sensibilisation](#) et le [guide pédagogique](#) pour guider son utilisation

Paroles de jeunes

Les jeunes avaient entre 16 et 30 ans et la majorité d'entre eux avaient vécu un parcours migratoire. Durant les nombreuses activités du projet auxquelles ils-elles ont pris part, des liens durables ont été tissés. Ils-elles témoignent :



DEI, vous nous avez donné courage d'avoir confiance en nous, d'aller de l'avant, vous nous avez montré qu'on peut aller jusqu'au bout. Il suffit d'avoir confiance en nous.



On s'amuse bien en fait ! On s'amuse, on communique, on pleure, on discute. Vous nous soutenez. On a une bonne relation.



En fait, je trouve que vous nous laissez faire ce qu'on veut, dire nos pensées, en mettant un cadre. On se sent encadré-e-s, avec des limites, mais avec un vrai respect mutuel. Vous avez une façon de gérer les conflits qui est très communicative, il n'y a eu aucun problème. Vous êtes une équipe neutre. Vous travaillez de manière harmonisée.



Diana, Fatoumata et Laith, 3 « jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant », lors de l'événement final du projet Become Safe (janvier 2023)

Les violences vécues par les enfants en migration en Belgique illustrées dans une bande dessinée

En collaboration avec 15 associations¹ de défense des droits des personnes en migration et de défense des enfants, nous avons publié une [bande dessinée](#). Basée sur des centaines de témoignages de terrain, « Quel monde pour moi ? » fait résonner la voix des enfants pour que leur parole soit enfin entendue. Le message : **un enfant en migration est, avant tout et par-dessus tout, un enfant**. Au fil des planches, la BD pointe les nombreuses violences auxquelles sont confrontés les enfants en migration. Cet ouvrage s'adresse en priorité aux décideurs-euses politiques pour les inciter à adopter rapidement des solutions pour que les pratiques changent. Facilement lisible, elle s'adresse aussi au grand public. **30.000 cartes postales** inspirées des planches de la BD ont également été **diffusées dans 200 lieux de Bruxelles** entre novembre et décembre 2022 : restaurants, bars, cinémas, hautes écoles, librairies, théâtres... La bande dessinée est disponible en français et en néerlandais et peut être [consultée gratuitement en ligne](#). Une version papier peut aussi être [commandée](#) au prix de 7 euros.



Bande dessinée « Quel monde pour moi ? »



Cartes postales inspirées de la bande dessinée et distribuées dans 200 lieux très fréquentés de Bruxelles

Partenaires : DCI-Espagne, DCI-Grèce, Terre des Hommes Hongrie, DCI-Italie, DCI World Service

Bailleur : co-financé par l'Union européenne

¹ BXLRefugees Plateforme citoyenne, le Céré, Défense des Enfants International (DEI) Belgique, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, ECPAT, Esperanto, GAMS, Médecins sans Frontières MSF Belgique, PAG-ASA, la Plateforme liégeoise sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur, la Plateforme mineurs en exil, le Service Droit des Jeunes AMO Bruxelles, le Service Droit des Jeunes AMO Liège, le Service de prévention de l'aide à la jeunesse de l'arrondissement de Bruxelles, Vluchtelingenwerk Vlaanderen... et des travailleurs de centres d'accueil pour personnes en migration.

L'État belge assigné en justice pour défendre les droits des enfants en migration

En mai 2018, le doux prénom Mawda est devenu le symbole d'une horreur sans nom : à 2 ans, cette petite fille a été tuée par des policier·e·s lors d'une course poursuite de « chasse aux migrant·e·s » sur l'autoroute. Le policier qui avait tiré, le convoyeur et le conducteur ont été condamnés, mais un **coupable restait à juger : l'État belge. Nous l'avons assigné en justice** pour faire éclater la vérité sur sa responsabilité dans cette affaire et pour qu'un tel drame ne se reproduise plus jamais. Le 1er décembre 2022, [nous étions mobilisé·e·s devant le Palais de Justice de Bruxelles](#), avant le procès au Tribunal de 1ère instance. De nombreux médias ont couvert l'événement.



Mobilisation devant le Palais de justice avant le procès



Interview de notre avocat Jacques Fierens

[Le jugement](#) est tombé le 17 février 2023. Sur les 12 dysfonctionnements graves que nous avons pointés, [2 ont été retenus par le Tribunal](#) : la Belgique aurait du prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre de l'opération de police, et **les policier·e·s devraient être formé·e·s aux droits de l'enfant lors d'opérations d'interception d'enfants en migration**. Nous nous réjouissons de l'avancée que cela représente pour les droits de l'enfant mais regrettons que les autres dysfonctionnements n'aient pas été condamnés. En particulier, nous déplorons que **le Tribunal ait interprété le droit d'action des associations de manière si restrictive**. Le 21 décembre 2018, après des années de procédure, nous avons obtenu l'inscription dans le Code judiciaire qu'une association qui défend les droits fondamentaux puisse agir au nom de l'intérêt collectif. Ce jugement démontre que ce combat n'est pas fini non plus. Nous avons décidé de **faire appel de la décision**... Et attendons le verdict, qui tombera probablement dans plusieurs années, vu la lenteur de la justice.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives et de loisirs : projet PARCS (septembre 2019-février 2022)

Les enfants ont le droit de pratiquer des activités sportives et de loisirs, essentielles pour leur santé, leur bien-être et leur développement. Il est fondamental que l'environnement dans lequel ils-elles pratiquent ces activités garantisse la protection de leurs droits, y compris contre toute forme de violences. Pourtant, le **nombre de violences et d'abus envers les enfants dans le cadre d'activités extra-scolaires est alarmant** : en Fédération Wallonie-Bruxelles, 80% des adultes ont été victimes d'au moins une forme de violence lorsqu'ils-elles pratiquaient un sport avant 18 ans. C'est ce que révèle [l'étude européenne CASES – 2021](#) qui donnait pour la première fois un aperçu approfondi de la nature et de la prévalence des violences dans ce secteur.

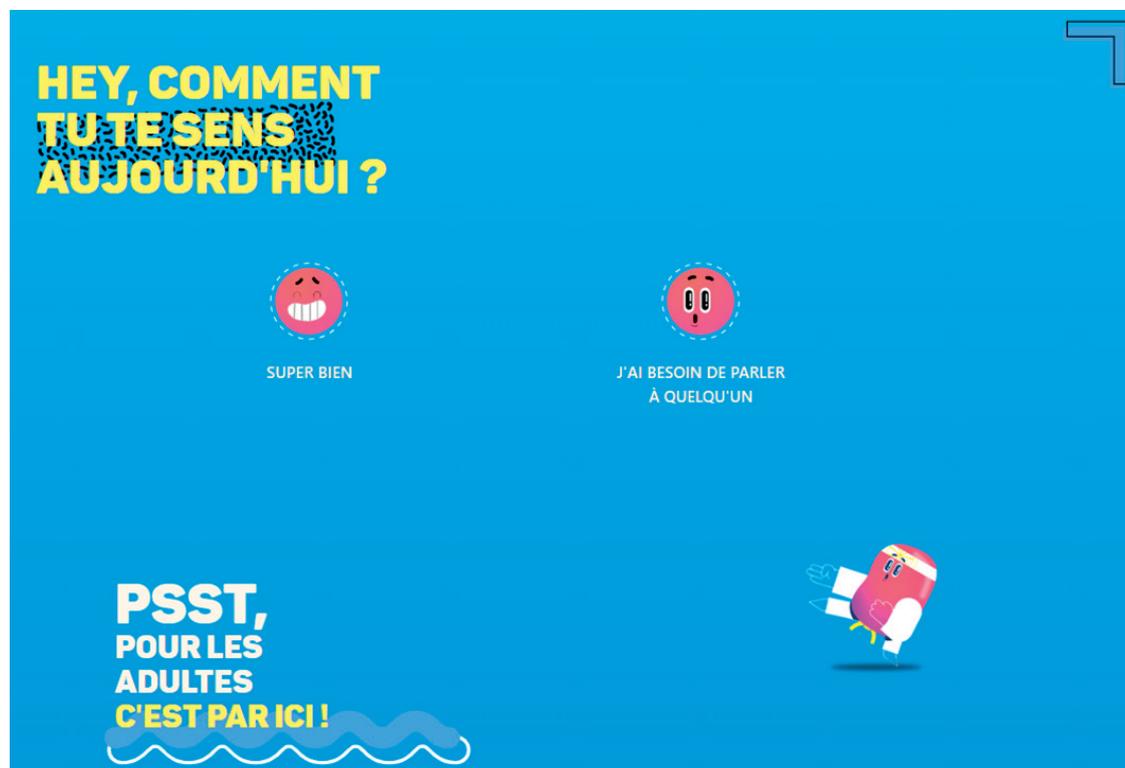
Prévenir et réagir face aux violences : des outils pour soutenir les organisations

2022 marquait la fin du [projet PARCS](#) (Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr) qui était né en 2019 pour mieux protéger les enfants contre les violences lors d'activités de sport et de loisirs.

Après une analyse des besoins, un [guide pratique](#) avait été développé pour aider les organisations à mettre en place une Politique de Protection de l'Enfance (PPE). Après avoir été testé dans 8 organisations pilotes, il a été adapté et mis à disposition sur le site web du projet www.tupeuxledire.be qui encourage les intervenant·e·s de terrain à signer la « [Charte de la bienveillance](#) ». Plus de 600 organisations se sont engagées à la respecter (nombre en juin 2023). Il incite aussi les enfants à s'exprimer en cas de problème en les orientant vers des services appropriés et suggère des conseils aux parents des enfants quant à la manière de réagir.

La campagne de promotion de ces outils a également été l'occasion de produire [6 épisodes du podcast « Ensemble pour protéger les enfants »](#), disponibles gratuitement sur toutes les plateformes d'écoute. Enfin, le projet a aussi permis de convaincre les autorités de donner plus d'importance au développement de mesures de protection des enfants dans les organisations sportives et de loisirs en adoptant des règles favorisant ces politiques.

De 2023 à 2025, le projet PARCS se prolongera avec les mêmes partenaires.



Screenshot du site du projet : www.tupeuxledire.be

Partenaires : Yapaka, Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), Adeps, DCI World Service
Bailleur : co-financé par l'Union européenne

Une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique : projet PREFACE (mars 2022 à février 2024)

Le projet « [Positive and Responsive Education For All ChildrEn](#) » (PREFACE) vise à mettre fin aux « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO) en travaillant main dans la main avec des enfants, des parents, et des professionnel·le·s du milieu scolaire.

Débuté en septembre 2022, il encourage la participation des enfants pour les aider à identifier les violences, les informer sur leurs droits et sur les services d'aide existant, et construire avec eux des outils de sensibilisation. En novembre et décembre 2022, nous avons mené des ateliers participatifs avec 4 écoles primaires, à raison d'une demi-journée par semaine pendant 6 semaines. Au-delà de les informer, nous avons co-construit avec elles-eux du matériel de sensibilisation pour d'autres enfants de leur âge :

- [VIDEO: A qui parler si tu vis de la violence ? Une vidéo pour les enfants](#)



- [Affiches: pour une éducation sans violence](#)



Sur la base de ces premières productions, en 2023 le projet continuera son travail d'information et de sensibilisation auprès de deux autres publics clés : les enseignant·e·s et autres professionnel·le·s de l'enseignement primaire et les parents.



Atelier avec des enfants dans une école de Saint Gilles, décembre 2022

Partenaires : Délégué Général aux droits de l'enfant, DCI World Service Foundation et Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Bailleur : co-financé par l'Union européenne

La lutte contre les « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO), un défi de taille

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale. À ce titre, tous les enfants ont le droit d'être éduqué de manière bienveillante, sans violence. S'il est largement prouvé que l'utilisation de **violences dans l'éducation a des conséquences néfastes à court et à long terme**, des méthodes violentes sont encore largement utilisées en Belgique (voir [résultats de notre sondage](#) réalisé auprès de 2000 personnes en 2020).

Un décret en Fédération Wallonie-Bruxelles et une loi au niveau national

Depuis des années, nous travaillons sans relâche pour que tout enfant puisse être éduqué sans violence et plus particulièrement pour qu'une loi qui réprime de telles violences soit adoptée et que la population soit sensibilisée à l'importance d'une éducation bienveillante et aux conséquences des méthodes violentes.

Plusieurs **propositions de loi** ont été déposées mais sont manifestement bloquées malgré le fait que nous ayons été entendu·e·s comme expert·e·s à la Commission justice de la Chambre. Nous poursuivons donc, avec plus de force encore, notre plaidoyer pour enfin faire inscrire une loi dans le Code civil qui fixerait le cadre d'une éducation non violente.

Suite à nos efforts, un « **décret chapeau** » devrait être adopté d'ici la fin de la législature : il vise à interdire l'utilisation de la violence à des fins prétendument éducatives dans tous les secteurs couverts par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sensibiliser les parents et les professionnel·le·s de l'enfance

Conscient·e·s qu'une loi ne suffira pas à changer les pratiques, nous travaillons à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation visant à faire évoluer les mentalités et outiller les parents et des professionnel·le·s de l'enfance. Sollicité·e·s par le Cabinet de la Ministre de l'enfance, nous avons entamé une réflexion en intelligence collective avec de nombreux·euses expert·e·s du domaine, ainsi que consulté les personnes concernées : parents et professionnel·le·s. Ce travail se poursuit en 2023.

Renforcer l'assistance juridique pour les enfants en Europe : le projet CLEAR Rights (janvier 2021 – décembre 2022)

Lorsqu'un·e mineur·e est suspecté·e, accusé·e ou condamné·e pour une infraction, il·elle a le droit de bénéficier d'une assistance juridique de qualité, notamment d'être assisté·e par un·e avocat·e spécialement formé·e, à chaque étape de la procédure. C'est fondamental dans tous les cas : pour un enfant, même une procédure à priori anodine peut avoir des impacts importants à long terme. Tous les enfants ont le droit d'être bien informé·e·s, entendu·e·s et que leurs droits procéduraux soient respectés. **Pourtant, beaucoup d'enfants en Europe n'ont pas toujours accès à une telle assistance juridique adaptée.**

À la suite de nombreux projets européens, [CLEAR Rights](#) est né pour **renforcer l'assistance juridique pour les enfants suspecté·e·s, accusé·e·s ou condamné·e·s** pour une infraction, pour que leurs droits soient mieux respectés : en renforçant les compétences des professionnel·le·s et encourageant leur coopération, ainsi qu'en faisant du plaidoyer dans ce sens.

Visite d'étude : 15 avocat·e·s et membres d'ONG venu·e·s de Hongrie et de Roumanie

Dans cette optique, nous avons accueilli 15 avocat·e·s et membres d'ONG partenaires de Roumanie et de Hongrie pour une visite d'étude à Bruxelles du 26 au 28 septembre : l'occasion d'échanges riches qui ont conduit les professionnel·le·s belges et étrangers à **s'inspirer mutuellement et à questionner les multiples aspects de la justice protectionnelle** en Belgique. De nombreuses visites ont été programmées : équipe mobile d'accompagnement (EMA), service d'action éducative et réparatrice Radian asbl, Service Droit des jeunes de Bruxelles, Bureau d'Aide juridique de Bruxelles, représentant·e·s de l'ordre des avocats en Belgique, police de Bruxelles Nord, Tribunal de la jeunesse de Bruxelles avec une juge et une procureure, ECPAT Belgique, Palais de justice de Bruxelles avec la Ligue des droits humains, et équipe du Délégué général aux droits de l'enfant.



J'ai beaucoup appris du système de justice pour enfants en Belgique et il était également très intéressant de parler avec des collègues roumains. C'était une excellente occasion pour moi de comparer les systèmes et de comprendre les différences. Je suis rentrée chez moi avec des idées pour faire des recommandations de changements en Hongrie.

Une des participantes hongroises



Echanges entre avocat·e·s et membres d'ONG venus de Belgique, Roumanie et Hongrie



Visite du Palais de justice de Bruxelles avec la Ligue des droits humains

Partenaires : Terre des Hommes Hongrie (coordination), Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH), PILnet, DCI-Netherlands

Bailleur : co-financé par l'Union européenne, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Youthlab : un projet de formation basé sur l'expérience de jeunes (février 2020 - février 2022)

Le [projet Youthlab](#) était une initiative inédite en Belgique : **10 jeunes** ayant eu une expérience avec la justice après avoir commis une infraction ont pu faire entendre leur voix en **menant plusieurs journées de formations auprès de 71 juges, magistrat·e·s et avocat·e·s**. Les professionnel·le·s de la justice qui ont pris part à cette expérience innovante ont pu questionner leurs pratiques et l'importance de leur langage et de leur posture. Le projet a aussi donné naissance au [podcast « Mineurs face à la justice »](#) : Doevy, Yoan et Hugo ont été arrêtés quand ils avaient 14 et 15 ans et témoignent de la manière dont ils ont vécu cette intervention de la justice, des apprentissages qu'ils ont pu en tirer et de la manière dont ils perçoivent aujourd'hui la justice et son fonctionnement.

Seul un·e jeune sur cinq se dit suffisamment informé·e sur le rôle et le fonctionnement de la justice

La philosophie du projet faisant la part belle à la participation des jeunes dans l'évaluation et l'amélioration du système de justice pour mineur·e·s a aussi inspiré une collaboration avec le Forum des Jeunes : **un sondage auprès de 1043 jeunes âgés de 16 à 30 ans** quant à leur compréhension et leur avis sur la justice, dont une quarantaine de garçons ayant une expérience en institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ). Verdict : **seul·e 1 jeune sur 5 se dit suffisamment informé·e sur la justice, son rôle et son fonctionnement et seulement 50% des répondant·e·s la trouve « équitable »**. Grâce à cette chance de s'exprimer, les jeunes ont pu amener des pistes de solutions concrètes pour améliorer les services qui leur sont destinés.

À l'heure où la confiance des jeunes dans les institutions n'a jamais été aussi basse, il est indispensable que les responsables politiques entendent les jeunes et veillent à améliorer le fonctionnement de la justice à leur égard.



Hugo, un des jeunes qui a témoigné dans le podcast « Mineurs face à la justice », partage son expérience lors de la journée inter-EMA (services d'équipe mobile d'accompagnement), organisée par l'Administration générale de l'Aide à la jeunesse en 2022

>> [Lire l'Avis « Vous avez dit justice ? »](#)

Partenaires : Coordination par Young in prison, en collaboration avec DEI-Belgique, DCI Italie et l'Université de Leiden
Bailleur: Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans la peau de... | Comprendre ses droits face à la justice

Pour la troisième année consécutive, nous avons réalisé des animations « Dans la peau de... » dans des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif : une **première immersion dans l'univers de la justice des mineur·e·s**, pour permettre aux élèves de 12 à 18 ans d'en saisir les enjeux et les acteurs principaux, via des **animations ludiques et participatives**. Les jeunes apprennent le rôle de chaque protagoniste du monde judiciaire, débattent de questions liées à la justice et surtout, comprennent leurs droits face à la justice.

Concrètement, un atelier dure en moyenne 3 heures pour une classe d'environ 25 élèves. Après une partie théorique et un quizz, il se clôture par un **mini-procès fictif** qui permet aux jeunes de se glisser dans la peau de différents acteurs de la justice des mineur·e·s et d'en comprendre ses spécificités par rapport aux juridictions pour adultes. Les jeunes sont amené·e·s à exercer leurs capacités d'analyse et leur esprit critique.

Durant l'année scolaire (septembre 2021 à juin 2022), **le projet a sensibilisé 623 élèves dans 32 classes**, dont 11 classes d'enseignement technique et professionnel et 21 classes d'enseignement général : la majorité à Bruxelles (15) mais aussi en Province de Liège (5), de Namur (5), du Hainaut (3), du Brabant wallon (2) et du Luxembourg (2).

www.verdict-jeu.be: un outil interactif en ligne

En complément des ateliers dans les classes, nous avons créé la plateforme www.verdict-jeu.be, un site immersif qui permet de se mettre dans la peau d'un jeune de 15 ans, Léo, accusé d'avoir volé le sac à dos d'une passante. Au fur et à mesure du jeu, l'élève se met à la place des autres personnages : Maître Lenard, l'avocate de Léo, Monsieur Amar, procureur du Roi, et Madame Lore, juge de la jeunesse. Au fil de cet outil interactif, l'utilisateur·trice comprend le fonctionnement du système judiciaire pour mineur·e·s et apprend quels sont ses droits face à la justice. Verdict a été créé en collaboration avec Switch asbl et a vu le jour en août 2022. Il a été **diffusé auprès de 250 enseignant·e·s** et nombre d'entre eux·elles se sont engagé·e·s à l'utiliser dès la rentrée 2022. Entre septembre 2022 et fin décembre 2022, **490 personnes ont visité le site**, principalement depuis la Belgique (83,7%) et en majorité depuis Bruxelles. La durée moyenne d'une visite était de 5 minutes et 57 secondes, ce qui suggère que les utilisateurs·trices ont réellement joué le jeu. Les ressources complémentaires mises à disposition ont été téléchargées 89 fois.



Atelier « Dans la peau de... »

Lancement du réseau européen sur la justice adaptée aux enfants

L'année 2022 a été marquée par la création du [réseau européen pour une justice adaptée aux enfants](#), en anglais « [Child friendly justice european network](#) », notamment à l'initiative de DEI-Belgique. Regroupant 19 organisations non gouvernementales et instituts de recherche basés dans 17 pays européens, son objectif principal est de **donner aux enfants les moyens de faire respecter leurs droits quant à leur accès à la justice, de renforcer les capacités des professionnel·le·s et d'assurer un plaidoyer auprès des institutions européennes et nationales pour une justice adaptée aux enfants.**

Grâce à un financement de la Commission européenne qui a permis de mettre en place son équipe opérationnelle, le réseau européen a notamment :

- lancé sa [stratégie 2023-2025](#) qui contient 4 axes prioritaires : 1) renforcer les compétences des enfants pour mieux faire entendre leur voix ; 2) promouvoir des pratiques de qualité dans le domaine de la justice pour enfants ; 3) renforcer le plaidoyer auprès des institutions européennes et 4) renforcer les capacités du réseau européen
- publié en 3 langues son premier [manuel sur la justice pour enfants](#) destiné aux professionnel·le·s de justice travaillant avec des enfants
- constitué une base de données de plus de [350 ressources et publications](#) disponibles gratuitement à tout·e professionnel·le souhaitant se former sur le sujet
- mis en ligne la base de données juridique [CHILD-Lex](#), qui rassemble des fiches juridiques pour mieux comprendre le cadre international et européen de la justice pour enfants
- rassemblé plus de 65 expert·e·s européen·ne·s pour son [premier séminaire annuel](#) « Une vue à 360 degrés de la justice pour enfants » en présence de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe et de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne
- publié son [premier document de plaidoyer](#) pour sensibiliser au fait que les droits et les besoins des enfants des communautés LGBTI+ en contact avec les systèmes de justice ne sont pas toujours respectés
- tenu sa première assemblée générale à Bruxelles avec 17 organisations membres du réseau



Membres de l'assemblée générale du réseau européen, réunis à Bruxelles en octobre 2022

>> [Le réseau européen sur la justice adaptée aux enfants en 2022](#)

COLLABORATIONS À L'INTERNATIONAL

L'Assemblée générale du Mouvement Défense des enfants en Mauritanie



L'Assemblée générale du mouvement Défense des Enfants International (DEI) s'est tenue à Nouakchott en Mauritanie du 10 au 12 décembre 2022

Les 10 et 11 novembre 2022, la trentaine de sections nationales de DEI se sont réunies à Nouakchott, en Mauritanie pour participer à la treizième Assemblée générale internationale du mouvement international pour les droits de l'enfant. A cette occasion, l'Assemblée générale a élu un **nouveau Président, M. Khaled Quzmar, directeur de DEI-Palestine**, et un nouveau Comité Exécutif International pour diriger le mouvement international de 2022 à 2026. Ce nouveau Comité a confirmé Mirjam Blaak (DEI-Pays-Bas) au poste de Trésorière et Margaret Tuite (DEI-Belgique) au poste de vice-présidente pour l'Europe. Quatre nouveaux membres ont été élus : Mme Rouguiatou Diallo (DEI-Guinée) en tant que vice-présidente pour l'Afrique; Mme Manal Eid (DEI-Liban) en tant que vice-présidente pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ; Mme Virginia Murillo Herrera (DEI-Costa Rica) en tant que vice-présidente pour les Amériques ; et M. Ibrahim Simpore (DEI-Burkina Faso).

Un nouveau cadre stratégique (2022-2026)

L'Assemblée générale internationale a aussi été l'occasion de se réunir pour faire le point sur les réalisations et les défis passés et se tourner vers l'avenir pour réfléchir à ce qui attendait le mouvement international. Un [nouveau cadre stratégique 2022-2026](#) a été adopté. Il définit les objectifs et actions clés pour améliorer les droits de l'enfant et réaffirme **l'engagement historique de DEI pour améliorer l'accès à la justice pour tous les enfants comme priorité absolue** du mouvement international.

Penser global, agir local

Ce cadre stratégique est le fruit d'un processus consultatif : chaque région de DEI (Afrique, Amériques, Europe, MENA) a conçu ses plans d'action régionaux en se concentrant sur des activités et résultats concrets qui seront menés au niveau régional et national. Chacune a pris en compte les contextes nationaux et identifié les actions les plus appropriées pour faire avancer les droits de l'enfant. Sur la base de cette feuille de route, le mouvement international renforcera son travail et développera sa capacité à faire progresser et à protéger les droits de l'enfant à l'échelle mondiale, en étroite coopération avec ses sections nationales.

Dans un contexte de changement climatique, de conflits armés, de précarité économique croissante et de menaces pour les défenseurs·seuses des droits humains et de l'enfant dans un espace civil qui se réduit, **le combat de DEI pour une vie décente dans la paix et la justice pour tous les enfants est plus important que jamais.**

Participation à la stratégie de l'Union européenne pour les droits de l'enfant

En collaboration avec de nombreux autres acteurs de la société civile, DEI-Belgique avait activement participé à la consultation organisée par la **Commission européenne** pour définir sa **stratégie pour les droits de l'enfant**, qui a été adoptée en 2021. Les priorités que nous avons indiquées comme devant y figurer étaient notamment : le suivi de l'étude mondiale sur les enfants privé-s de liberté, les enfants affecté-e-s par des conflits armés, les enfants en situation de migration, la violence contre les enfants, l'accès à la justice, les enfants en conflit avec la loi et bien sûr la participation des enfants dans toutes les questions qui les concernent.

Depuis lors, cette stratégie se met en place et nous continuons à dialoguer avec la Commission européenne pour en assurer le suivi, notamment à travers un consortium d'ONG actif au niveau européen, une plateforme relative à la participation des enfants et le [réseau européen sur la justice adaptée aux enfants](#).

L'**agenda du Conseil de l'Europe** en matière de droits de l'enfant continue aussi à nous mobiliser : quant aux questions de violences envers les enfants, des droits de l'enfant dans le sport, de la détermination de l'intérêt supérieur des enfants dans les situations de séparation parentale ou de placement d'enfants, et des droits de l'enfant dans des contextes de migration. Plusieurs membres de DEI-Belgique ont été intégrés dans la liste des expert-e-s que le Conseil de l'Europe a constituée pour servir de personnes ressources sur différentes thématiques en matière des droits de l'enfant.

Collaborations avec la Tunisie

2022 marquait la 4ème année de deux projets de collaboration bilatérale avec nos partenaires tunisiens.

Prise en charge des extrémismes violents : une approche basée sur les droits de l'enfant

[Le projet « Approche Droits de l'Enfant dans la prise en charge de l'Extrémisme Violent » \(ADEVIO\)](#) vise à sensibiliser les acteurs de l'aide à la jeunesse et de la justice pour mineur-e-s à adopter une approche holistique, préventive et basée sur les droits de l'enfant. Il a permis l'échange de bonnes pratiques et d'expertise avec notre homologue tunisien, Atude/Défense des Enfants Tunisie, avec un focus particulier cette année sur l'adaptation d'outils à destination de professionnel-le-s, représentant un spectre de professions (délégué-e-s à la protection de l'enfance, psychologues, assistant-e-s sociaux-ales, éducateurs-trices...etc), et leur formation.

Lutte contre la violence à l'égard des enfants dans l'éducation

[Le deuxième projet](#) en collaboration avec nos partenaires tunisiens vise à coopérer et échanger de bonnes pratiques quant à la prévention des « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO). 2022 a permis de développer notre partenariat avec le Ministère de l'Enfance tunisien.

- En octobre 2022, nous avons reçu une délégation de 6 représentant-e-s du Ministère pour une visite d'étude, qui a permis à nos invité-e-s de rencontrer plusieurs acteurs clés : notamment le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), une équipe SOS enfants, et un chargé de prévention de l'aide à la jeunesse.
- La deuxième partie de cet échange s'est poursuivie en novembre 2022 : deux membres de notre équipe se sont rendus à Tunis durant 4 jours. Au programme : échanges sur les défis et bonnes pratiques concernant la prévention des violences dès la petite enfance, et l'accompagnement à la parentalité non violente, et formation de 20 délégué-e-s à la protection de l'enfance sur les méthodologies développées par DEI-Belgique.



Partenaires du projet ADEVIO :

Atude/Défense des Enfants Tunisie

Partenaire du projet Lutte contre les

violences à l'égard des enfants : Ministère tunisien de la Femme, la Famille, les Enfants et les Seniors

Bailleur des deux projets :

Wallonie-Bruxelles International

Formation de 20 délégué-e-s à la protection de l'enfance sur les méthodologies développées par DEI-Belgique, Tunis, novembre 2022

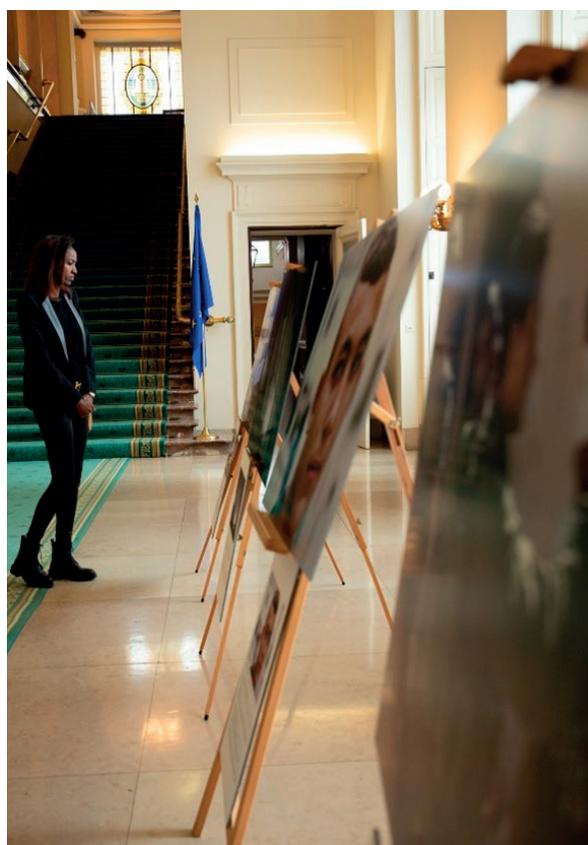
Une exposition pour dénoncer la détention militaire d'enfants palestiniens

Chaque année, Israël arrête et poursuit environ 700 enfants palestiniens, dans la majorité des cas après les avoir accusés d'avoir jeté une pierre sur un soldat israélien². Trois quarts d'entre eux subissent des violences physiques suite à leur arrestation³ et sont ensuite souvent placés en détention provisoire avant d'être jugés par un tribunal militaire qui présente un taux de condamnation de 99%⁴ et n'écarte que très rarement les aveux obtenus par la force.

Dans le cadre d'une collaboration avec DEI-Palestine initiée en 2019, nous avons organisé l'exposition photo « [L'intolérable: les enfants en détention militaire](#) » dans le péristyle de la Chambre des représentants de Belgique, du 17 au 23 novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant.

A travers 16 photographies, l'exposition invite le public à regarder dans les yeux les enfants victimes de cette violence et comprendre ce qu'ils et elles ont vécu entre leur arrestation et leur libération. Alors que la Belgique se dit très engagée pour la défense des droits des enfants dans les conflits armés, en installant cette exposition dans ce lieu symbolique, nous avons appelé les parlementaires à jouer leur rôle : **dénoncer la responsabilité d'Israël et demander de cesser immédiatement ces pratiques.**

>> Découvrir l'exposition en ligne en [anglais \(exposition originale de DEI-Palestine\)](#) et en [français](#)



L'exposition photo « L'intolérable : les enfants en détention militaire » s'est tenue dans le péristyle de la chambre des représentants de Belgique, du 17 au 23 novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant

Partenaires : DEI Palestine, Dynamo international

Bailleur : financé par Wallonie-Bruxelles International

2 235 des 287 affaires répertoriées par les avocat-e-s de Defense for Children International (DCI) Palestine entre 2012 et 2015 comportaient au moins un chef d'accusation pour cette infraction. Source : DCI Palestine, NO WAY TO TREAT A CHILD – Palestinian children in the Israeli military detention system, Avril 2016 ou, en français : DEI-Belgique, Les droits fondamentaux des enfants palestiniens arrêtés, poursuivis et condamnés par l'armée israélienne, 2019

3 Ibidem

4 Statistique issue de : United States Department of State, ISRAEL 2014 HUMAN RIGHTS REPORT

Formations

Dans le cadre de nos projets, nous avons donné de nombreuses formations à des publics variés. La liste complète des formations peut être trouvée en pages 7 et 8.

- **143** professionnel·le·s de centres d'accueil pour demandeurs·euses de protection internationale ont été formé·e·s à mieux détecter les violences envers les enfants et à savoir comment réagir, dans le cadre du [projet Become Safe](#) (janvier 2021-janvier 2023). L'une des participantes nous a dit : « *C'était très instructif et bien organisé, avec différentes méthodes, toutes agréables. Merci !* »
- Près de **60** intervenant·e·s sportifs et de loisirs ont suivi nos formations et appris comment mettre en œuvre une Politique de protection de l'enfance (PPE) pour protéger les enfants qu'ils accueillent contre toutes formes de violences, dans le cadre du [projet PARCS](#) (sept 2019-février 2022).
- **86** avocat·e·s ont participé aux formations organisées pour le [projet CADRE | Alternatives à la détention pour les enfants migrants en Europe](#) (février 2021-janvier 2023):
 - Mineur·e·s en conflit avec la loi : approche psycho-criminologique : 1 jour à Namur et 1 jour à Bruxelles, par le Dr. Cécile Mathys. L'un·e des avocat·e·s participant·e·s a considéré cette formation comme « *très intéressante pour les avocat·e·s, car la plupart des autres formations disponibles portent exclusivement sur le droit.* »
 - La justice adaptée aux enfants : de la théorie à la pratique : 1 demi-journée accueillie par la Section jeunesse du barreau de Bruxelles. L'un des participants a été « *particulièrement intéressée par les témoignages des jeunes que nous avons entendus, nous ne sommes pas habitué·e·s à les écouter en formation.* »
 - La communication avec les mineur·e·s suspecté·e·s, accusé·e·s ou condamné·e·s : 2 demi-journées accueillies par la Commission jeunesse du Barreau de Bruxelles et celle du Barreau de Nivelles. Cette formation a notamment utilisé des jeux de rôles, ce qui a plu aux participant·e·s dont l'un a déclaré « *c'était bien de voir ces situations d'un point de vue extérieur.* »
- **33** personnes (avocat·e·s, représentant·e·s de la société civile ou d'instituts des droits humains, travailleurs·euses d'institutions publiques et étudiant·e·s) ont participé à la formation intitulée « **Enfants détenus dans le cadre de la migration – Défendre leurs droits fondamentaux et connaître les alternatives** » : 22 à Bruxelles pour la formation en français et 11 à Gand pour celle en néerlandais. Cette formation a été donnée grâce à l'expertise conjuguée de DEI-Belgique et de la [coalition MOVE](#) (Noëmi Desguin) et de [JRS Belgium](#) (Maaïke VanderBruggen) et de la International Detention Coalition (Hannah Cooper). Le retour de participant·e·s ont été très positifs, dont ceux de sept avocat·e·s qui ont déclaré qu'ils·elles allaient « *utiliser ces informations dans (leur) pratique pour améliorer la qualité de la défense des enfants ou des familles* » et de travailleurs·euses d'institutions publiques indiquant qu'ils·elles allaient « *s'appuyer sur les problèmes soulevés par des avocat·e·s participant pour organiser des réunions avec l'institution publique pour laquelle (ils·elles) travaillent.* »

Nous avons aussi donné plusieurs formations dans le cadre de notre collaboration avec [Jeunesse & Droit](#) (pour une liste exhaustive, voir le tableau en pages 7 et 8). Près de **60** professionnel·le·s de divers secteurs ont suivi nos formations organisées en collaboration avec Jeunesse et droits.



J'ai été particulièrement intéressée par les témoignages des jeunes que nous avons entendus, nous ne sommes pas habitué·e·s à les écouter en formation.

Participant à la journée de formation « La justice adaptée aux enfants : de la théorie à la pratique »



Très belle formation, merci ! Les échanges entre les formatrices et les participant·e·s étaient très constructifs.

Participante à la formation sur le droit de l'enfant à une éducation non violente



J'ai trouvé cette formation très intéressante pour les avocat·e·s, car la plupart des autres formations disponibles portent exclusivement sur le droit.

Participant à la journée de formation « Mineur·e·s en conflit avec la loi : approche psycho-criminologique »

Ressources et outils pédagogiques

Zoom sur certains outils pédagogiques créés en 2022

- Podcast « Mineurs face à la justice » : 3 épisodes | Projet Youthlab
- Podcast « Ensemble pour protéger les enfants » : 6 épisodes | Projet PARCS
- Site www.tupeuxledire.be | Projet PARCS
- Bande dessinée « Quel monde pour moi ? » en français et en néerlandais | Projet Become Safe
- Guide pratique pour soutenir la mise en place et en œuvre de Politiques de Protection de l'Enfance dans les organisations de sport et de loisirs
- Trousse de formation destinée aux professionnel·le·s des centres d'accueil pour demandeurs·euses de protection internationale | Projet Become Safe
- Guide pédagogique : mener des ateliers autour des violences vécues par les enfants et les jeunes en migration | Become Safe pour utiliser les outils suivants :
 - Brochure « Qui peut m'aider ? » créées pour donner aux enfants en migration le contact de quelques services d'aides auxquels ils et elles peuvent s'adresser en cas de difficulté. Elle a été traduite en plusieurs langues par des jeunes ayant eux·elles-mêmes issu·e·s d'un parcours de migration
 - « À bientôt petite fille » : cette vidéo met en scène l'histoire d'une petite fille qui est obligée de quitter son pays en guerre, de prendre le bateau, et qui arrive quelque part. Afin que chaque enfant en migration puisse s'identifier à ce récit, ni le pays de départ ni le pays d'arrivée ne sont mentionnés. Créée par des jeunes ayant un parcours de migration, elle vise à ouvrir un espace de discussion lors d'ateliers de sensibilisation. Attention, certains sons (ex. bruits de guerre) peuvent être des éléments re-déclencheurs de traumas pour le public concerné. Nous conseillons à un·e adulte informé·e d'écouter la vidéo en amont et/ou de la faire visionner sans son.
 - Affiche et puzzle sur la violence intrafamiliale
 - Affiche et puzzle sur la violence sexuelle
 - Affiche et puzzle sur la violence scolaire
 - Saynètes de théâtre-action qui abordent plusieurs types de violence (violence à l'école, harcèlement de rue, violence verbale, violence intrafamiliale), créées par des jeunes ayant un parcours migratoire afin d'ouvrir un espace de discussion lors d'ateliers de sensibilisation sur les différents types de violence et les alternatives à la violence.
- Standards de qualité en matière d'assistance juridique pour les enfants suspectés et/ou accusés | Projet CLEAR-rights
- Base de données CHILD-Lex qui rassemble des fiches juridiques pour mieux comprendre le cadre international et européen de la justice pour enfants
- Formation pour les avocat·e·s travaillant avec des enfants soupçonné·e·s ou accusé·e·s d'infraction | Guide du·de la formateur·trice
- L'Examen Périodique Universel pour faire avancer les droits de l'enfant en Belgique, analyse d'octobre 2021
- Bellakhdar, F., « Accueil des mineurs étrangers non accompagnés en Belgique : le règne de l'incompétence ? », Journal du droit des jeunes 2022/7

>> [Voir toutes les ressources publiées en 2022 sur le site de DEI-Belgique](#)

FAIRE BOUGER LES LIGNES GRÂCE AU PLAIDOYER

Associé à la sensibilisation et l'information du grand public et la formation des professionnel·le·s, le plaidoyer est l'un des outils clés de DEI-Belgique pour aller vers un meilleur respect des droits de l'enfant en Belgique.

Notre travail de plaidoyer vise à analyser les situations sous l'angle des droits de l'enfant, révéler les problématiques, interpeller les décideurs·euses pour qu'ils·elles mettent en œuvre nos recommandations et adoptent des pratiques innovantes.

En 2022, DEI-Belgique s'est notamment engagé pour faire bouger les lignes concernant les sujets suivants :

Les violences dites éducatives ordinaires doivent être interdites

Qu'elles soient physiques, psychologiques ou verbales, les violences dites éducatives ont de graves impacts sur les enfants, leur santé et leur développement. Ces impacts sont connus depuis plusieurs années et étayés par de nombreuses recherches. Pourtant, aucune loi ne les interdit pour le moment en Belgique. Avec de nombreux partenaires, DEI-Belgique continue à promouvoir l'adoption d'une loi civile qui promeuve une éducation positive et non violente et interdise la violence à l'égard des enfants.

>> Plus d'infos en page 15

Les enfants dans la migration subissent de graves violences en Belgique

Ces enfants, qu'ils·elles soient seul·e·s ou en famille, ont besoin de protection tant du fait de leur jeune âge que de la violence qu'ils·elles vivent sur leur parcours d'exil.

En 2022 nous avons rassemblé des travailleurs·euses de plus de 18 organisations autour de stratégies concertées afin de mieux comprendre les violences que vivent les enfants en migration en Belgique et adresser des recommandations aux décideurs·euses politiques via un support innovant : la bande dessinée « Quel monde pour moi ? »

>> Plus d'infos en page 9

Nous avons aussi continué à promouvoir la fin de l'enfermement des enfants pour des raisons de migration notamment en participant à des concertations internationales à ce sujet et en formant des professionnel·le·s de la justice sur les droits des enfants quant à la détention pour raison de migration et aux alternatives possibles.

Nous avons par ailleurs mené une action en justice en responsabilité contre l'Etat belge pour qu'il doive rendre des comptes suite au décès de Mawda, une petite fille de 2 ans tuée par la police lors d'une course poursuite sur l'autoroute dans le cadre d'une opération policière de contrôle de personnes en migration en transit.

>> Plus d'infos en page 11

Face à la justice, les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés

Lorsqu'ils·elles sont suspecté·e·s, accusé·e·s ou condamné·e·s pour une infraction, les mineur·e·s ont le droit que le système de justice qui les poursuit soit adapté à leurs besoins d'enfants et respecte leurs droits.

Nous avons continué à analyser cette question et avons porté de nombreuses recommandations auprès des décideurs·euses politiques : via la sortie de l'Avis Justice (>> Plus d'infos en p.17) et en particulier au sujet du droit à l'assistance d'un·e avocat·e spécialisé·e via le projet CLEAR-Rights (>> Plus d'infos en page 16)

En 2023, à la veille des élections belges et européennes, nous continuerons à interpeller les décideurs et décideuses politiques afin que les droits de l'enfant, tels que prescrits par la Convention International relative aux Droits de l'Enfant soient mieux respectés.

INFORMER ET SENSIBILISER

En 2022, DEI-Belgique a poursuivi son travail de communication : informer et sensibiliser le public, en particulier les professionnel-le-s travaillant de près ou de loin avec et pour des mineur-e-s, les politiques et les enfants et les jeunes.

Quelques chiffres

Entre appels à participation, diffusion de nos outils et de nos formations, réactions à l'actualité et prises de position, l'année a été intense. Voici quelques informations et chiffres quant à nos canaux digitaux :

Site www.dei-belgique.be

Chiffres à titre indicatif, récoltés selon les cookies collectés par Google

- **7011 personnes ont visité notre site** entre le 1er janvier 2022 et le 18 août 2022, soit plus de **30 visites par jour** (statistiques manquantes du 19 août au 31 décembre 2022), avec un pic de **700 visites** au 23 juin, juste après les 30 ans de DEI-Belgique.
- **En moyenne, les visiteurs-euses restaient 55 secondes** sur le site, et 67,46% quittaient le site sans avoir cliqué sur une page ou un article.
- **53% des visiteurs-euses se connectaient depuis la Belgique**, dont plus de 25% depuis Bruxelles. Les autres pays représentés sont notamment la France (8% des visites), les Etats-Unis (6,5%) et le Royaume-Uni (2%). Les personnes se connectaient en général depuis un ordinateur (67%)
- **61,8% des personnes qui ont visité le site seraient des femmes et 38,2% des hommes.**
- **La tranche d'âge la plus représentée est 35-44 ans (22,46%) puis 45-54 ans (19,41%) suivi de très près par les 18-24 ans (19,13%)**
- **Les pages qui intéressent le plus** sont, dans l'ordre : la page d'accueil, équipe, présentation de DEI, page contact, ressources, actualités, agir, formations.
- **La majorité (65%) des personnes atterrissent directement sur le site sans passer par un intermédiaire**, un cinquième (20%) nous trouvent en via les moteurs de recherche (quelques mots-clés : DEI Belgique, Convention internationale des droits de l'enfant Belgique, CIDE, justice restaurative formation, Défense des enfants, retour en famille après placement, intérêt supérieur de l'enfant...). Les autres viennent via d'autres sites (13%) et des réseaux sociaux (seulement 2%). On peut donc conclure que les réseaux sociaux sont un moyen de communication plus qu'un relais vers le site.

En 2023, le site sera retravaillé : des modifications seront apportées à la structure et au contenu des pages les plus visitées en priorité, le référencement sur les moteurs de recherche sera amélioré et une réflexion sera entamée pour un nouveau site en 2024.

Newsletters mensuelles

>> [Newsletters publiées en 2022](#)

- Fin 2022, **835 personnes** étaient inscrites à la newsletter mensuelle de DEI-Belgique, versus 704 en janvier : **131 personnes se sont inscrites** au cours de l'année.
- En moyenne, 32% des personnes ouvraient ces newsletters : un très bon taux d'ouverture, tous secteurs confondus.
- En septembre, le format de la newsletter a été changé pour plus de clarté, suite à quoi plus de personnes ont cliqué sur les liens : en première partie d'année, le taux d'ouverture était de 2 à 4% puis en deuxième partie de 5 à 6%. En moyenne, le taux d'ouverture était de 4,5%, ce qui est bon.

Réseaux sociaux

En 2022, DEI-Belgique était présent sur les réseaux sociaux suivants : Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter. Quelques chiffres clés :

- Sur Facebook et Instagram, nos publications ont **touché plus de 89.000 personnes**
- Sur **Facebook**, nous avons un total de **3021 abonné-e-s** (+330 sur l'année). La plupart de nos abonné-e-s se connectent depuis la Belgique puis la France, puis dans une moindre mesure de Tunisie, de Suisse, du Congo RDC et d'Italie
- Nos tweets ont été vus près de 22.000 fois
- **2450 personnes** nous suivaient sur **LinkedIn**

- Nous avons partagé 273 publications. 280 personnes les ont commentées et 541 les ont partagées
- La plupart de nos abonné·e·s ont **25 à 34 ans**. La deuxième tranche d'âge plus représentée est celle des 35-44 ans.
- Les publications les plus regardées sont les photos et les vidéos. D'abord les offres d'emploi, puis les communiqués de presse et ensuite les annonces de formations.

Youtube

- Nos vidéos ont été vues 1342 fois pour un total de 40 heures
- Les vidéos les plus vues concernent : les enfants palestiniens détenus par l'armée israélienne, et la justice restauratrice
- La majorité des spectateur·euses trouvent nos vidéos en faisant une recherche dans Youtube et la vaste majorité sont des personnes qui ne sont pas encore abonné·e·s à notre chaîne (96%)

En route vers 2023

En deuxième partie d'année 2022, de nombreuses photos ont été prises pour montrer nos activités : visite d'étude, exposition, événements, ateliers avec les enfants... En 2023, la communication sera d'autant plus visuelle avec plus de photos et de vidéos pour illustrer nos actions.

Les médias étant un canal nécessaire pour communiquer largement vers de nouveaux publics, nous avons publié 10 communiqués de presse sur l'année. 2023 continuera dans cette voie avec une stratégie plus claire, des relations renforcées avec les journalistes, et une proactivité pour voir nos sujets traités dans les journaux, à la radio et à la télévision.

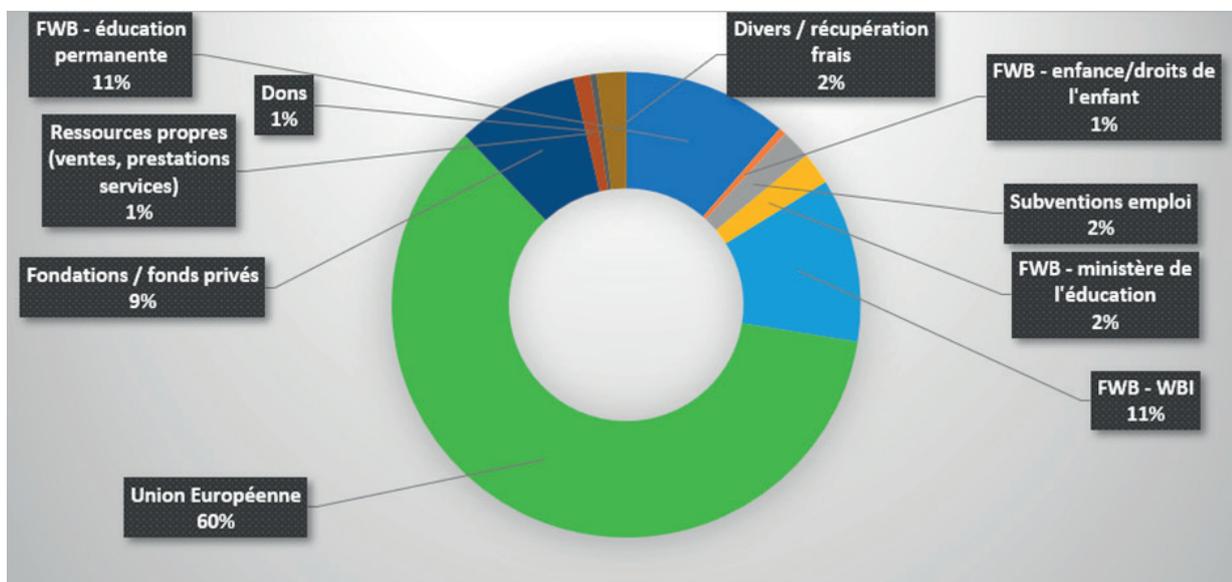
Les communiqués de presses publiés en 2022 :

- Communiqué de presse 07/03/22 : La Belgique à nouveau condamnée par une instance internationale pour avoir détenu des enfants migrants
- Communiqué du 26/06/22 : Un mécanisme de prévention de la torture et des mauvais traitements pour les personnes privées de liberté ? Oui, mais pas à n'importe quel prix !
- Communiqué de presse 30/08/22 | Pour un·e Délégué·e général·e des droits de l'enfant sans étiquette politique
- Communiqué de presse 14/10/22 | Les enfants encore retenus dans des camps en Syrie doivent être rapatriés sans délais
- Communiqué de presse 19/10/22 | Crise de l'accueil : toujours plus loin dans le non-accueil et l'ignoble
- Communiqué de presse 10/11/22 | Les violences vécues par les enfants migrants en Belgique illustrées dans une bande dessinée
- Communiqué de presse 16/11/2022 | Une exposition photo dénonce la détention militaire d'enfants palestiniens
- Communiqué de presse 21/11/2022 Journée internationale des droits de l'enfant : une exposition photo à la Chambre des représentants pour dénoncer la détention militaire d'enfants palestiniens
- Communiqué de presse 24/11/2022 | Mawda : l'État belge face à ses responsabilités
- Communiqué de presse 07/12/2022 | Seulement un·e jeune sur cinq se dit suffisamment informé·e sur la justice

QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

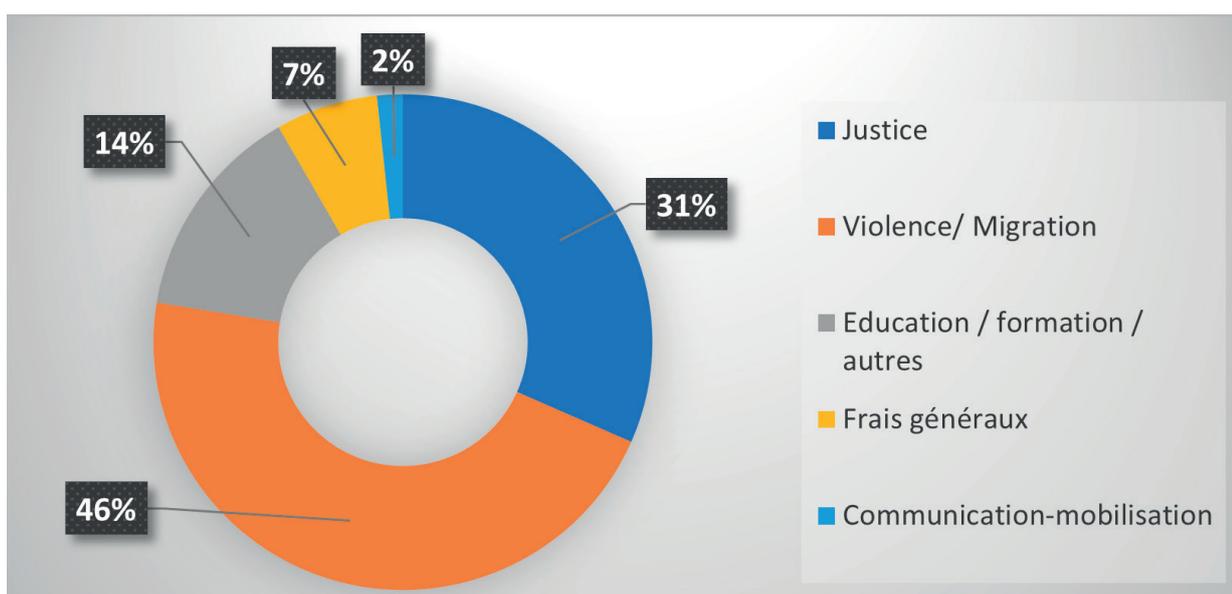
Financements

En 2022, l'Union européenne était notre première source de financement, loin devant toutes les autres (60%). Notons qu'une partie de ces financements étaient destinés aux partenaires de nos projets. Ensuite, nos ressources provenaient de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont 11% de Wallonie-Bruxelles International). Viennent enfin des ressources de fondations privées, les dons et ressources propres (respectivement 9%, 1%, 1%).



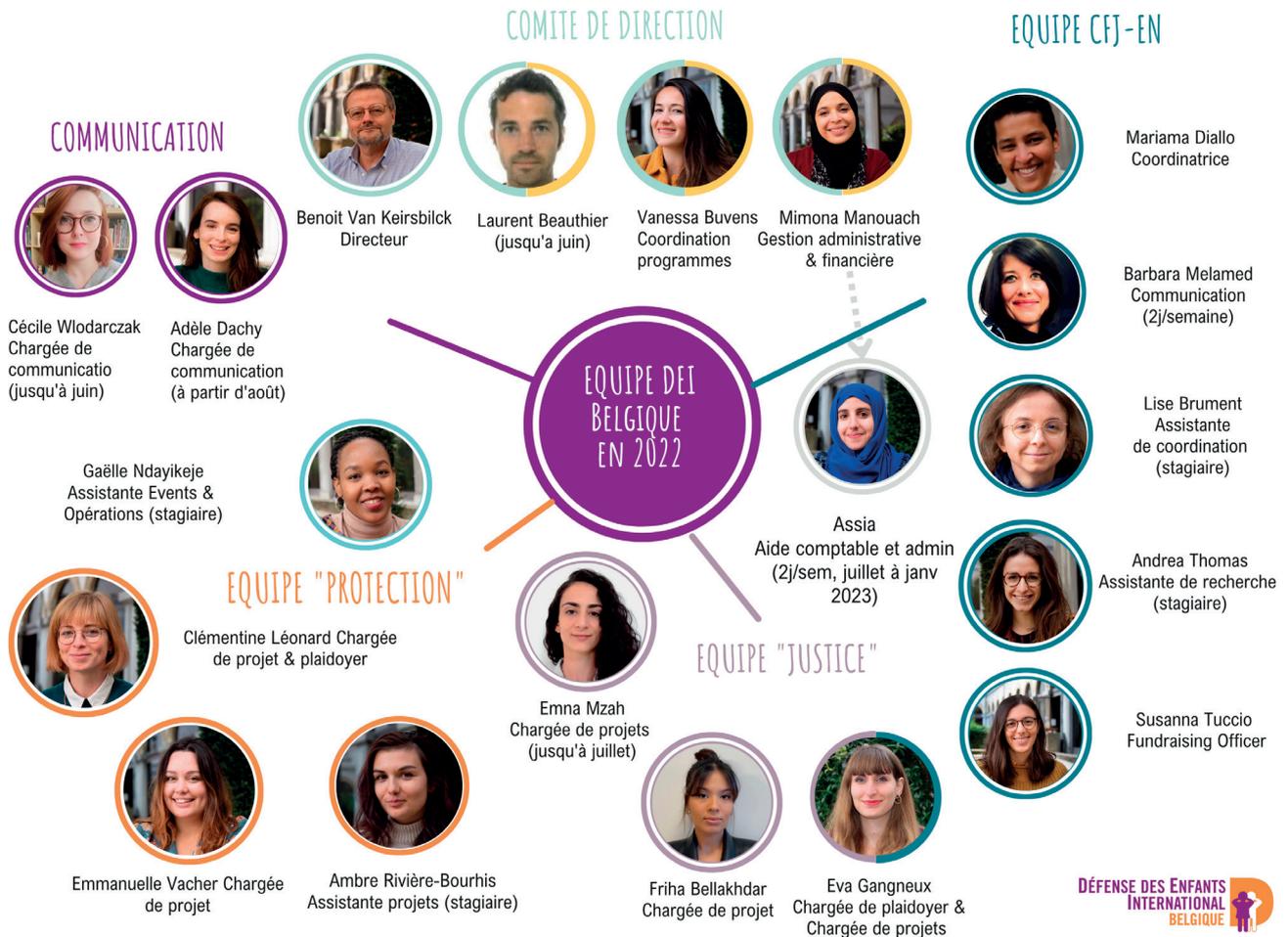
Dépenses

Le budget que nous avons dépensé en 2022 était en plus grande partie (46%) dédié aux projets qui visaient à lutter contre la violence envers les enfants, dont sont notamment victimes les enfants en migration. Ensuite, les dépenses ont été aux projets liés à la justice (31%), principalement la justice adaptée aux enfants. Enfin, nous avons dépensé 14% de notre budget pour des projets liés à l'éducation et la formation. Nous sommes parvenus à limiter nos frais généraux à 7% pour consacrer la grande majorité de nos moyens à nos actions.



L'ÉQUIPE EN 2022

En 2022, l'équipe étaient composée des personnes suivantes :



Nous voudrions particulièrement remercier nos stagiaires sans qui nous ne pourrions accomplir autant : merci à Ambre, Lise, Andrea et Gaëlle. Votre soif d'apprendre, vos talents et vos ambitions vous mèneront loin ! Merci de porter haut les valeurs qui sont à la base de notre action.

“
Ce qui m'a le plus marqué ? Mon premier jour au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et la publication du manuel sur la justice adaptée aux enfants, que j'ai aidé à rédiger.

Andrea

“
J'ai été accueillie par une super équipe, accueillante et chaleureuse !

Gaëlle

“
Comment définir mon stage ? Enrichissant, challengeant et utile !

Lise

“
Mes moments préférés ? Les ateliers avec les jeunes au sein des centres d'accueil pour personnes en demande d'asile. Travailler avec elles-eux était une expérience très formatrice.

Ambre

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL BELGIQUE - Rapport annuel 2022 29

En 2022, le Conseil d'Administration était présidé par Madeleine Genot, avocate, et composé de personnes ayant une expérience significative en droits de l'enfant et aux profils et parcours très différents :

- Aurore Dachy (Secrétaire), diplômée en criminologie, sociologie et droits de l'enfant
- Hélène Eggen, juriste et criminologue
- Pierre Genot (Trésorier), directeur d'un service de logements sociaux
- Coline Remacle, diplômée en criminologie et information et communication
- Margaret Tuite, ancienne Coordinatrice de la Commission européenne pour les droits de l'enfant
- Andrea Salcedo, directrice de l'un des milieux d'accueil pour enfants d'une asbl bruxelloise

En outre, Jacques Fierens, avocat au Barreau de Bruxelles est conseiller spécial du Conseil d'Administration et régulièrement invité aux réunions sans en être membre.

L'Assemblée Générale était composée des personnes suivantes : Geert Cappelaere, Anne-Sophie Charles, Marie Charles, Aurore Dachy, Edwin De Boeve, Christian Defays, Véronique Dockx, Véronique Douillez, Fabienne Druant, Damien Dupuis, Valérie Dumoulin, Hélène Eggens, Jacques Fierens, Madeleine Genot, Pierre Genot, Laurène Graziani, Pierre Herbecq, Alice Jaspert, Justice Minot, Thierry Moreau, Jémy Nzeyimana, Isabelle Ravier, Coline Remacle, Andrea Salcedo, Margaret Tuite, Benoît Van Der Meerschen, Marie Zune.

PARTENARIATS & REMERCIEMENTS

L'élaboration de partenariats est un mode d'action privilégié par DEI-Belgique pour un nombre important de ses projets.

Au niveau belge, nous avons étroitement collaboré avec le Délégué général aux droits de l'enfant et son homologue néerlandophone, la Kinderrechten Commissaris pour de nombreux projets et dans le cadre de nos plaidoyers, ainsi qu'avec des services ou administrations telles YAPAKA, l'ADEPS, l'Observatoire de l'enfance de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse ou plus généralement l'Administration générale de l'aide à la jeunesse.

Au niveau européen et international, beaucoup de nos projets ne pourraient se concevoir sans des collaborations fortes et structurantes, notamment au sein du mouvement de DEI.

Dans la majorité de nos projets nous avons la volonté de créer des stratégies concertées : mettre plusieurs services autour de la table, souvent de secteurs différents et complémentaires, pour renforcer les liens et les convergences d'action. C'est notamment le cas pour ce qui concerne la violence contre les enfants dans la migration.

Des collaborations plus anciennes se poursuivent, comme avec Avocats.be, l'ordre des barreaux francophone et germanophones de Belgique, et d'autres se créent autour d'autres projets, comme par exemple l'Institut de Formation judiciaire pour le projet Youthlab.

Tout ceci sans oublier notre appartenance à la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE), au Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE) avec qui nous organisons le Certificat interdisciplinaire et le Master en droits de l'enfant et réalisons des recherches, et à la Commission nationale des droits de l'enfant (CNDE) dont nous sommes membre du bureau et de l'Organe d'avis.

Nous remercions sincèrement nos partenaires pour ces collaborations fructueuses, et les bailleurs qui soutiennent notre travail. Un merci tout particulier aux jeunes et aux enfants qui ont pris part aux projets, **tout ceci n'existerait pas sans vous !**

MERCI

Pour suivre nos projets et activités, rendez-vous sur

www.dei-belgique.be

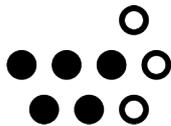
Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle pour être les premier·e·s informé·e·s

Vous soutenez les missions de DEI-Belgique et vous voulez soutenir nos projets ? Aidez-nous à amplifier notre impact en faisant un don. Chaque euro compte. **Réduction fiscale de 45% à partir de 40 euros.** Mille mercis d'avance ! BE89 0682 1223 2185

Avec le soutien de :



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie - Bruxelles
International.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Rue Marché aux Poulets 30, 1000 Bruxelles – Belgique
Numéro d'entreprise : 0447.397.058 – RPM : Bruxelles T +32 (0) 2 203 79 08
www.defensedesenfants.be IBAN: BE89 0682 1223 2185
Numéro de dépôt à la bibliothèque nationale : D/2023/14.132/2
Tous droits réservés © 2023.

Photos: Adèle Dachy, Emmanuelle Vacher, Vanessa Buvens - Tous droits réservés. Utilisation soumise à demande préalable.